



## AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

### SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

#### - Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 2 février au 9 février 2018

##### Tunisie

- *La Tunisie sur la liste noire de l'UE des pays exposés au blanchiment de capitaux*
- *Youssef Chahed lance la procédure visant à mettre fin aux fonctions du gouverneur de la BCT*
- *L'inflation continue d'accélérer en janvier 2018*
- *Baisse de 1,1% de la production industrielle sur les onze premiers mois de 2017*
- *La BCT maintient inchangé son taux d'intérêt directeur*
- *Les chefs d'entreprises tunisiens relativement optimistes d'après une étude Oxford Business Group*

##### Libye

- *La Libye classée à la 154<sup>ème</sup> place du Democracy Index 2017 du journal « The Economist »*
- *Les pertes de la GECOL dépassent 1 Md LYB depuis 2011*
- *La BCL lance la deuxième phase de la mise en place du service de paiement par téléphone mobile*

## TUNISIE

- *La Tunisie sur la liste noire de l'UE des pays exposés au blanchiment de capitaux*

Le 7 février, la Tunisie a été placée sur la liste noire de l'Union Européenne (UE) des pays exposés au blanchiment de capitaux. En dépit de l'opposition de nombreux députés, le Parlement européen n'a pas obtenu la majorité absolue nécessaire de 376 voix pour rejeter l'ajout de la Tunisie sur cette liste des pays tiers considérés comme présentant des déficiences stratégiques dans leurs régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les députés s'opposant à l'inscription de la Tunisie sur cette liste ont souligné les récentes mesures prises par les autorités ([voir le communiqué](#)). Pour mémoire, le placement de la Tunisie sur la liste européenne fait suite à son inscription en novembre 2017 sur la liste des pays « à haut-risques et non-coopératifs » du Groupe d'Action Financière (GAFI), organisme international dont la mission est de lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

- *Youssef Chahed lance la procédure visant à mettre fin aux fonctions du gouverneur de la BCT*

Le 7 février, le chef du gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, a lancé la procédure visant à mettre fin aux fonctions de M. Chedly Ayari, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Selon l'article 78 de la constitution tunisienne, le gouverneur de la BCT peut être destitué sur proposition du chef du gouvernement et « après approbation de la majorité absolue des présents de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) ». Le successeur au poste de gouverneur de la BCT proposé par le chef du gouvernement est M. Marouane El Abassi, économiste et actuel représentant de la Banque Mondiale pour la Libye. Les deux votes à l'ARP (destitution du gouverneur actuel et nomination de son successeur) devraient avoir lieu le 15 février.

- *L'inflation continue d'accélérer en janvier 2018*

Selon une étude de l'Institut National des Statistiques (INS), à la fin du mois de janvier 2018 le taux d'inflation sur un an s'est élevé à 6,9% contre 6,4% à la fin du mois précédent. Cela signe une accélération de l'inflation pour le quatrième mois consécutif. L'inflation est principalement tirée par l'augmentation des prix des carburants (+2,7% sur le mois de janvier en raison de la révision de la tarification des carburants), et l'augmentation des prix des produits manufacturés (+1,6%). En revanche, les prix des produits d'habillement sont en replis en raison du début des soldes d'hiver ([voir le communiqué](#)).

- *Baisse de 1,1% de la production industrielle sur les onze premiers mois de 2017*

Au cours des onze premiers mois de l'année 2017, la production industrielle a diminué de 1,1%, par rapport aux onze premiers mois de l'année précédente. Cette diminution est principalement due aux mauvais résultats enregistrés par le secteur des industries extractives : la forte progression de la production de phosphate brut (+13,9% sur la période) n'a pas permis de contrebalancer les mauvaises performances du secteur pétrolier (-9,2%). Sur la même période, le dynamisme de la production manufacturière a été très mitigé, enregistrant une augmentation de 0,3% – tirée par les secteurs mécanique et électrique (+2,9%), les secteurs du caoutchouc et du plastique (+4,6%) et dans une moindre mesure par le secteur textile (+0,6%). ([voir le communiqué](#))

- *La BCT maintient inchangé son taux d'intérêt directeur*

Le Conseil d'administration de la BCT a tenu sa réunion périodique le 2 février au cours de laquelle il a décidé de maintenir inchangé son principal taux directeur. Le Conseil a également délibéré sur l'émission obligataire que la BCT devrait lancer très prochainement pour le compte de l'Etat sur le marché financier international pour un montant d'un Md USD ([voir le communiqué](#)).

- *Les chefs d'entreprises tunisiens relativement optimistes d'après une étude Oxford Business Group*

Le cabinet d'analyse *Oxford Business Group* a réalisé un sondage auprès de chefs d'entreprises tunisiens sur leur perception du climat des affaires dans le pays et leurs perspectives pour les douze prochains mois. Parmi les répondants, 69% des dirigeants anticipent une croissance tunisienne supérieure à 2% pour les 12 prochains mois. Plus de 70% des dirigeants interrogés jugent « important » ou « très important » le niveau de transparence dans l'entrepreneuriat en Tunisie en comparaison aux autres pays de la région. Cependant, 70% des dirigeants jugent « insuffisant » ou « très insuffisant » la capacité du Plan Stratégique de Développement 2016-2020 à renforcer l'économie tunisienne ([lien vers l'étude](#)).

## LIBYE

- *La Libye classée à la 154<sup>ème</sup> place du Democracy Index 2017 du journal « The Economist »*

Le journal « *The Economist* » a classé la Libye à la 154<sup>ème</sup> place sur 167 pays dans sa dernière édition de son *Democracy Index*. L'indice est basé sur cinq critères qui comprennent le processus électoral, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, le pluralisme, la participation et la culture politique. Parmi les pays de la zone Afrique du Nord Moyen-Orient, la Libye se positionne devant l'Arabie Saoudite, le Yémen et la Syrie. La Tunisie se classe à la 69<sup>ème</sup> place et arrive premier pays du monde arabe.

- *Les pertes de la GECOL dépassent 1 Md LYD depuis 2011*

La compagnie nationale d'électricité libyenne *General Electricity Company of Libya* (GECOL) a annoncé avoir subi des pertes d'actifs dues à des vols et des pillages pour un montant supérieur à 1 Md LYD sur la période 2011-2017. Ces pertes concernent des véhicules, des équipements électriques et des câbles.

- *La BCL lance la deuxième phase de la mise en place du service de paiement par téléphone mobile*

La Banque Centrale de Libye (BCL) a annoncé le 5 février 2018 la fin de la première étape du processus de mise en place de la plate-forme numérique permettant les paiements par téléphone mobile. La BCL a annoncé que la seconde phase du projet consistait à connecter le service aux banques commerciales du pays. La BCL a décidé de mettre en place ce nouveau moyen de paiement pour lutter contre la crise de liquidité qui sévit dans le pays depuis plusieurs années.